



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Nous voilà à la sortie de l'hiver et nous allons goûter le plaisir du soleil et de nos activités printanières : le jardinage et ses dérivés, les travaux d'intérieur et d'extérieur, les repas pris avec la famille ou des amis autour d'un barbecue, etc. Tout cela nous amène à vivre en parfaite communauté avec notre voisinage pour éviter tout conflit en respectant quelques règles de savoir-vivre : le bruit occasionné par les engins mécaniques lors des activités dans les jardins et les habitations, par les discussions, animées parfois, tardives avec nos amis, les enfants, les aboiements de nos chiens, etc.

Nous comptons sur vous dans une période qui n'est pas toujours facile pour l'ensemble de nos concitoyens de respecter ces quelques recommandations afin de vivre en parfaite harmonie avec vos proches. Merci à vous tous de votre participation pour un « Bien Vivre à Recquignies et à Rocq ».

Votre Maire, Ghislain Rosier

Camp d'été municipal 13/17 ans

La municipalité de Recquignies propose pour la 9^{ème} année consécutive son camp d'été municipal pour les 13/17 ans. Cette année, celui-ci se déroulera du 18 au 31 juillet 2019 à Calella, capitale touristique de la Costa de Maresme en Espagne, à 50km de Barcelone. Le transport se fera en car « grand tourisme » de Recquignies.

L'hébergement se fera dans une auberge de jeunesse rénovée il y a trois ans, située à 50m de la plage, à 15 minutes à pied d'un parc naturel et à 10 minutes du centre-ville. Le centre dispose d'un jardin privé et d'une grande terrasse. Le groupe prendra ses repas au restaurant de l'auberge, dans sa propre salle à manger. Les chambres comptent 4 ou 6 lits avec sanitaires complets et un casier de rangement par personne. L'encadrement sera composé d'un adulte pour 7 jeunes (1 membre de l'équipe diplômé de PSC1).

Comme le prévoit le projet éducatif communal, ce séjour pour adolescents accueille des jeunes jusque 17 ans avec un programme où les activités nautiques et aquatiques seront de mise avec notamment baignades en mer et piscine extérieure, participation aux activités locales organisées sur la plage (salsa, aérobic, Beach Volley, Beach Soccer), wibit, banana bus, fly fish, paddle surf, concert sur la plage, marché nocturne, veillées, etc. Le séjour permettra aux jeunes de découvrir la région avec la visite de Barcelone, du parc aquatique « Water World » et du parc d'attraction « PortAventura ».

Le nombre de places est limité à 20 jeunes. Les familles intéressées doivent se manifester rapidement en Mairie de Recquignies au 03.27.53.02.50. Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles.

Réunion publique avec le prestataire le jeudi 04 avril 2019 à 18h00 en Mairie

La participation des familles sera de 200€ pour les Réchigniens et de 400€ pour les extérieurs. Les familles auront la possibilité de payer en trois fois en avril, mai et juin.

*Rappel des documents usuels pour l'inscription : fiche d'inscription, test activités nautiques, autorisation à fumer pour les plus de 16 ans (imprimés types du prestataire qui seront donnés le jour de la réunion publique), copie du carnet de santé, copie de la carte identité ou du passeport en cours de validité, autorisation de sortie du territoire (Cerfa 15646*01 + copie de la pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation) + copie du livret de famille, copie de la Carte Européenne d'Assurance Maladie, copie de l'attestation C.M.U (si bénéficiaire C.M.U), 1 photo, attestation CAF, RIB, 1^{er} chèque à l'ordre du « Trésor Public » (Recquignies : 70 € - Extérieurs : 135 €), attestation assurance du jeune.*

Informations concernant les A.L.S.H. de juillet et d'août

Le centre sera ouvert du **lundi 08 au vendredi 26 juillet 2019** et du **lundi 05 au mardi 27 août 2019 inclus**. Il fonctionne en journée complète de **09h00 à 17h00** à l'école maternelle Paul Langevin, rue du Biez, pour la petite enfance (3/5 ans) et à la salle Henri, place de Nice, pour les ados (6/17 ans). Le camping pour les 6/17 ans se tiendra au Quesnoy du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2019 et du lundi 19 au vendredi 23 août 2019 inclus.

Le centre petite enfance est ouvert aux enfants de 3 à 5 ans révolus (n'ayant pas atteint leur 6^{ème} anniversaire) à la date d'ouverture du centre. Quant au centre des ados, il est ouvert aux enfants de 6 à 17 ans révolus (n'ayant pas atteint leur 18^{ème} anniversaire) à la date d'ouverture du centre.

Le dossier d'inscription est à retirer en Mairie, service Accueil, à partir du **02 avril 2019**. Le dossier complet et l'attestation CAF (Quotient Familial Avril 2019) sont à rendre impérativement à l'accueil de la Mairie avant le **14 mai 2019**. **Pour les allocataires, l'attestation CAF sur laquelle figure le Quotient Familial (QF 04/2019) est à fournir impérativement à l'inscription, faute de quoi, le tarif non allocataire sera appliqué.**

Le versement à l'inscription par enfant est non remboursable. Ce montant sera déduit du titre de recette adressé au débiteur. Toute semaine commencée sera due en totalité.

| | | Montant par jour | Juillet (15 jours) | | Août (16 jours) | |
|---------------------|------------------------|------------------|--------------------|---------------------------|------------------|---------------------------|
| | | | Montant par mois | Versement à l'inscription | Montant par mois | Versement à l'inscription |
| Allocataires | QF de 0 à 369 | 1.60€ | 24.00€ | 12.00€ | 25.60€ | 12.80€ |
| | QF de 370 à 499 | 2.40€ | 36.00€ | 18.00€ | 38.40€ | 19.20€ |
| | QF de 500 à 700 | 4.40€ | 66.00€ | 33.00€ | 70.40€ | 35.20€ |
| | QF > 700 (Recquignies) | 5.00€ | 75.00€ | 37.50€ | 80.00€ | 40.00€ |
| | QF > 700 (extérieurs) | 6.60€ | 99.00€ | 49.50€ | 105.60€ | 52.80€ |
| Non allocataires | Recquignies | 8.75€ | 131.25€ | 65.62€ | 140.00€ | 70.00€ |
| | Extérieurs | 13.00€ | 195.00€ | 97.50€ | 208.00€ | 104.00€ |
| Hors Régime Général | Recquignies | 13.00€ | 195.00€ | 97.50€ | 208.00€ | 104.00€ |
| | Extérieurs | 19.50€ | 292.50€ | 143.25€ | 312.00€ | 156.00€ |



PHARMACIES DE GARDE

Pharmacie de garde

Connectez-vous au site Internet <http://www.servigardes.fr> ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre lieu de résidence. Pour Recquignies, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél. : 03.27.39.95.50). **A noter que la pharmacie Dalkowski sera de garde du mardi 09 avril 12h30 au samedi 13 avril 12h00, du mardi 30 avril 12h30 au samedi 04 mai 12h00, et du samedi 25 mai 14h00 au mardi 28 mai 12h30.**

LE PETIT RÉCHIGNIEN

Comité de Direction
Ghislain Rosier

Comité de Rédaction
Denis Drousie & Daniel Philippe

Comité de Relecture
Josiane Vagnair & Evelyne Noël

Impression et Tirage
Médias-Services Maubeuge,
1.000 exemplaires

Distribution
Service Technique

PROCHAINE PUBLICATION

Date prévisionnelle de parution
Vendredi 24 mai 2019

Date de dépôt limite des articles
Vendredi 03 mai 2019

Articles, photos et affiches (de préférence sans réduction de qualité), dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou auprès du comité de rédaction.

MAIRIE DE RECQUIGNIES

Place de la République
59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50
contact@mairie-recquignies.fr

www.mairie-recquignies.fr

Annuaire des assistantes maternelles

Le assistantes maternelles sont formées et agréées par le Département. Une évaluation médico-sociale est réalisée auprès de chaque assistante maternelle candidate à l'agrément. L'agrément n'est délivré que si les résultats de l'évaluation sont favorables. Cet agrément, obligatoire, constitue pour vous et votre enfant une réelle sécurité. Chaque assistante maternelle agréée est suivie par le service PMI et le service social, elle bénéficie d'une formation obligatoire.

Le listing pour la commune de Recquignies a été réactualisé le 17 janvier 2019 et est en provenance de la Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale de l'Avesnois, Pôle PMI Santé, Secteur Avesnes (dont l'adresse est la suivante : 64, rue Léo Lagrange - CS 50107 - 59361 Avesnes-sur-Helpe Cedex). Vous pouvez le consulter dans la rubrique dédiée du site Internet, accessible à l'adresse suivante <https://www.mairie-recquignies.fr/annuaires/amas>.

Rappel sur les vignettes Stibus

Toute l'année, le coupon PRINTEMPS est réservé aux personnes de 60 ans et plus. Les nouveaux bénéficiaires doivent ramener un justificatif d'âge (carte d'identité ou livret de famille) et leur avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017.

Pour les coupons EMERAUDE, il faut ramener le justificatif MDPH d'invalidité à 80% et leur avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017.

Dans les 2 cas, ramener une photo et justifier de trois mois de résidence sur la commune (amener factures ou quittances de loyer).

Concernant la distribution des vignettes Stibus, il faut présenter impérativement la dernière attestation CAF ou Pôle Emploi (ou venir avec ses identifiants). Les nouveaux bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi souhaitant faire leur coupon doivent ramener une photo et justifier de trois mois de résidence sur la commune (amener factures ou quittances de loyer).

Vœux à la doyenne et au doyen

Samedi 19 janvier 2019, Mme Linda Wallez et M. Denis Drouis ont rendu visite à la doyenne et au doyen de la commune, à savoir M. et Mme Roland et Alice Wanty, âgés respectivement de 95 et 97 ans.

Ils leur ont présenté les vœux de la municipalité et leur ont offert quelques douceurs.



Inscription dans les écoles pour la rentrée 2019

| Ecole maternelle de Rocq | Ecole maternelle Paul Langevin | Ecole primaire du Centre (Place de Nice) | Ecole primaire Jean Vilar |
|--|-------------------------------------|---|------------------------------------|
| Jeudi 02 et mardi 07 mai 2019 de 16h30 à 17h00 | Lundi 20 mai 2019 à partir de 16h30 | Mardi 04 juin 2019 de 08h40 à 11h40 et de 13h30 à 17h30 | Lundi 27 mai 2019 de 16h30 à 17h00 |

Pour chaque école, se munir du livret de famille et du carnet de vaccinations à jour. Pour tout changement, fournir le certificat de radiation de l'école précédente. **Attention, pour les inscriptions dans les écoles maternelles, les enfants de trois ans devront être présents à l'école toute la journée !**

| HÔTEL DE VILLE | MÉDIATHÈQUE | AGENCE POSTALE | HALTE GARDERIE |
|---|---|--|---|
| Du lundi au jeudi 09h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h45 (17h30 le mercredi) Vendredi 09h00 à 11h45 Samedi (en Médiathèque) 10h00 à 12h00 <i>Place de la République</i> | Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 14h00 à 17h00 Mercredi 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Samedi 10h00 à 12h00 <i>Place de Nice</i> | Lundi et Mardi 14h00 à 17h00 Mercredi 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Jeudi et Vendredi 14h00 à 17h00 <i>Médiathèque medi@nice</i> | Lundi 08h15 à 12h15 et de 13h00 à 17h00 Mercredi et Vendredi 08h15 à 12h15 Halte Garderie « Les P'tits Loups », Association « Promotion de la santé » <i>Médiathèque medi@nice</i> |

Collecte des déchets verts

En avril, l'Agglo relance la période de collecte des déchets verts. Pour la commune de Recquignies, celle-ci fonctionnera de nouveau sur appel téléphonique. Elle sera assurée gratuitement par des structures d'insertion dans la limite de trois collectes sur cette période (à partir de la quatrième collecte, le passage sera facturé à hauteur de 5€). Attention, il s'agit d'une démarche individuelle (1 rendez-vous = 1 passage par foyer). Par conséquent, aucun point de regroupement ne sera toléré.

Comment procéder ? Appelez l'équipe de collecte en charge du ramassage (AGIIE au 06.77.39.53.41 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ou au 06.73.55.11.81 le lundi de 09h00 à 12h00) et prenez rendez-vous en fonction des créneaux suivants (vous pouvez également envoyer un mail à dechetsverts@gessa.fr, dans ce cas, la date de rendez-vous sera également confirmée par mail) : *du lundi 08 au vendredi 12 avril, du lundi 13 au vendredi 17 mai, du mardi 11 au vendredi 14 juin, du lundi 08 au vendredi 12 juillet, du lundi 05 au vendredi 09 août, du lundi 09 au vendredi 13 septembre, et du lundi 14 au vendredi 18 octobre 2019.*

Sortez vos déchets sur le trottoir (de façon visible) le soir précédant votre rendez-vous de collecte (présentez vos sacs ouverts pour que le personnel de collecte en vérifie le contenu).

Ce qui est accepté : les tontes de pelouse, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les entretiens des massifs floraux, les feuilles mortes, les branchages. De préférence dans de petites poubelles, en cartons ou en sacs (ouverts). Pour les branchages, privilégiez les fagots ficelés (longueur inférieure à 1.50m).

Ce qui ne sera pas collecté : les poubelles et les sacs trop lourds (de plus de 20kg), les déchets trop volumineux (par exemple les branches de plus d'1.50m de longueur et de 2cm de diamètre) et tout autre déchet non mentionné précédemment (terre, cailloux, bois de construction, palettes, fumier, souches d'arbres, pots de fleurs, sacs plastiques, ordures ménagères, etc.).

Communiqué de la C.A.M.V.S.

Depuis début février, l'application mobile « Agglo Maubeuge » est disponible gratuitement pour les Smartphones Android et iPhone.

Quand aura lieu la prochaine collecte des déchets ? À quelle heure ouvre la piscine la plus proche de chez moi ? Comment inscrire mon enfant aux accueils de loisirs ? Que faire ou que visiter ce week-end ? Avec l'application « Agglo Maubeuge », accédez en un clic aux informations qui vous intéressent !

La Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre vous propose de personnaliser votre application en sélectionnant les services et rubriques dont vous avez besoin. Des déchets aux piscines, en passant par les événements, les actualités ou encore les travaux, sélectionnez vos préférences pour créer votre appli sur mesure. Grâce au système de géolocalisation, consultez rapidement les équipements à proximité et déclenchez un itinéraire pour vous y rendre. Enfin, inscrivez-vous aux notifications selon vos préférences, pour rester connectés à votre Agglo en temps réel !



Modernisation du réseau téléphonique

La numérisation des réseaux de téléphonie s'accompagne d'une migration progressive des technologies historiques comme le Réseau Téléphonique Commuté (« RTC »), déployé dans les années 70 en France, vers des technologies plus modernes. Pour continuer à offrir un service fiable pour la téléphonie fixe, Orange a fait le choix de la technologie « Voix sur IP », devenue un standard de communication international, et déjà une réalité pour plus de 10 millions de clients Orange en France.

A partir de 2023, les habitants de la commune de Recquignies équipés d'une ligne fixe téléphonique classique seront accompagnés vers des offres de téléphonie sur IP à tarif identique.

Pour ce faire, Orange mettra à leur disposition gratuitement un boîtier fixe et aucune souscription à une offre Internet ne sera nécessaire.



PERMANENCE DES ÉLUS

M. Philippe Daniel,
5^{ème} Adjoint

Prochaines permanences

01 avril et 06 mai 2019 de 14h00 à 15h30 à la salle du Millénaire

Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Hourlier Sabine

Prochaines permanences

Dates non connues à ce jour à la Médiathèque medi@nice, sur rendez-vous

Veillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

M. Hiraux Mickaël,
Canton de Fourmies

Permanences

Le jeudi matin de 08h30 à 10h00 en Mairie de Fourmies

Pour rencontrer M. Hiraux ou Mme Devos, contacter Mme Perot au 06.43.60.25.82 ou par mail à aurelieperot59@gmail.com

La boutique à petit prix ►

Clémence Mastia a ouvert son auto-entreprise « La boutique à petit prix » et vous propose différents articles personnalisables tels que porte-clés, gourdes, mugs, portefeuille, coussins, casquettes, bavoirs, bijoux, T-shirts, etc. Pour plus de renseignements, vous pouvez la contacter au 06.61.45.33.27 ou vous rendre sur sa page Facebook.

La boutique à petit prix
Articles personnalisables

- portes clés
- gourdes
- mugs
- portes feuille
- coussins
- casquettes
- bavoirs
- tee shirt

Page Facebook
La boutique à petit prix
Siret:84465374100018 Tel :0661453327

FACEBOOK: SASU DULOROY THIBAUT
DULOROY.THIBAUT@GMAIL.COM
07.81.02.33.21



DULOROY Thibaut SASU
Maçonnerie - Enduit Décoratif -
Rénovation - Sablage - Ravalement de
Façade

Site : 03 27 62 03 06

◀ Duloroy Thibaut SASU

L'équipe de maçons façadiers qualifiés de la société met à votre service un savoir faire et des compétences dans les domaines de la maçonnerie et du ravalement de façades (briques & pierres). Intervention pour des travaux de maçonnerie neuve et de rénovation, mais également pour ceux de ravalement de façades et de rejointoiement/sablage. Devis gratuit. N'hésitez pas à nous contacter au 07.81.02.33.21 ou par mail à duloroy.thibaut@gmail.com.

◀ Métal Chaud 'art



Cédric Faq a ouvert son auto-entreprise « Métal Chaud 'art » et vous propose la fabrication/création de structures métalliques (Escalier Garde Corps, Trappe de cave, Portail, Brasero pour jardin, Mobilier Industriel ETC, etc.), ainsi que de la réparation (Soudure Acier, Aluminium, Inox). Devis gratuit.

Pour plus de renseignements, vous pouvez le contacter par mail à metalchaudart@outlook.fr ou par téléphone au 06.65.28.44.60.

Remorque TCP

Christian Gueffier, auto-entrepreneur dans la vente de remorques et accessoires, vous propose un large choix de remorques allant de la simple essieu en 2m*1m30 jusqu'à la double essieu basculante 3m*1m50, ainsi que d'accessoires (roue jockey, antivol, roue de secours, filet, protection feux arrière, bâche haute, bâche plate, réhausse grillagée toutes dimensions, plaque de fond galvanisée, porte échelles, etc.). Pour plus de renseignements, vous pouvez le contacter au 07.69.80.56.07 ou au 03.27.62.03.06.

N'hésitez pas à consulter l'annuaire des sociétés présentes sur la commune en vous rendant dans la rubrique dédiée du site Internet, accessible à l'adresse suivante <https://www.mairie-recquignies.fr/annuaires/societes>.

Evolu'style
Salon de coiffure mixte
9 rue Anatole France BOUSSOIS
03.27.66.78.94

Avec ou sans rendez-vous
Mardi-Samedi : 8h30 à 12h et de
13h30 à 18h

Soin naturel bronzant
visage ultra lissant et corps
à partir de 5€

NOUVEAU SERVICE
Eve propose de venir à votre
domicile le lundi et le mercredi
pour toute personne dans
l'incapacité de se déplacer
06.20.61.90.24



DÉCHETTERIES

Jeumont : Rue Notre-Dame de Lourdes (près du cimetière).

Maubeuge : Les Prés du Saussoir (près de la SPA).

Depuis le 1^{er} novembre 2018, du lundi au samedi de 08h00 à 17h45 et le dimanche de 09h00 à 11h45.

A partir de mai 2019, du lundi au samedi de 09h00 à 18h45 et le dimanche de 09h00 à 11h45.

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Pôle Accueil de la C.A.M.V.S.

*18 rue du 145^{ème} Régiment d'Infanterie
59600 Maubeuge*

Accueil : 03.27.53.01.00

*Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)*

DÉCHETS

Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.

Dates de collecte des encombrants : 26 juin 2019.

Collecte des déchets verts sur appel et rendez-vous en 2019.

Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.

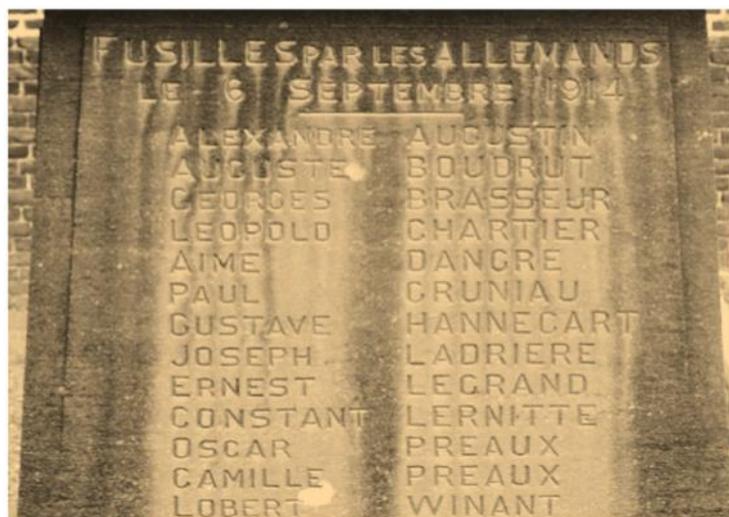
Recquignies dans les guerres mondiales

Dimanche 6 septembre 1914 : treize civils sont fusillés

Texte de Jérôme Canny

« Dans les grandes plaines du Nord... qu'y-a-t-il pour répondre ? Le seul camp retranché de Maubeuge, un îlot surnageant dans une grande nappe d'invasion ! »

Jean Jaurès

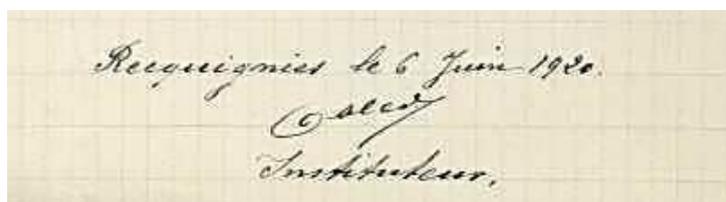


Ce dimanche 6 est une longue journée. Une journée interminable et meurtrière. La dernière pour certains. Une journée comme une éternelle nuit. Le soleil se lève pourtant à 7h14. Les soldats ne se sont pas couchés la nuit précédente. Français comme Allemands. Certains ont déjà sombré dans une nuit définitive, ultime, éternelle. Tués à l'ennemi. Disparus au combat. Pulvérisés par un obus dans une grande nappe d'invasion. Une guerre brutale et sans répit. Les premières semaines resteront les plus meurtrières. Neuf cents Français tomberont chaque jour de cette guerre de cinquante-et-un mois.

Le récit des événements

Cela commence par « *Comment les boches, le 6 septembre 1914, en présence de la population terrorisée, assassinèrent 13 habitants* », nous raconte **Monsieur Petit** un instituteur du village. En juin 1920, il consigne par écrit son récit de cette journée inquiétante. Son écriture cursive, à la plume, est plutôt élégante. Celle des hussards de la République une graphie formatée à l'école normale.

Petit ne semble pas être en poste avant-guerre à Recquignies, puisque l'instituteur que nous trouvons dans le recensement de 1906 s'appelle Obled.



Petit nous rapporte que Recquignies a reçu les premiers obus huit jours auparavant, le 29 août 1914, à 17h. D'après lui, c'est l'hôpital établi à la brasserie qui était visé malgré le drapeau blanc qui signale la fonction du bâtiment. Un point de repère pour les artilleurs teutons. Bilan : quatre civils tués et deux blessés, sans doute dans la rue de la Brasserie. Un signe du non-respect des règles de la guerre et de la convention de Genève de 1864. C'est pourquoi on peut se demander justement, comme Alain Delfosse qui a transcrit ce témoignage dans la revue « *Racines et Patrimoine en Avesnois* » en 2013, s'il s'agit d'un crime de guerre. Y a-t-il eu un jugement après-guerre ou cette tragédie est-elle passée par pertes et profits d'un long conflit ayant tué neuf millions de personnes ?

Petit fait ensuite une ellipse dans son récit pour arriver au matin du 6 septembre : les Allemands entrent à Recquignies par la gare, entre 6 et 7h. Sans doute aux premières lueurs du jour. Le fort de Boussois vient de tomber à quatre heures du matin. Des civils à Recquignies ont entendu des hourras au loin. Ils en connaîtront vite l'origine.



Le fort de Rocq est sous le feu. Les soldats français battent en retraite par le Chemin des Batteries de Rocq au Bois des Bons Pères, par le bois dit « *du génie* ». Les obus perforeront les défenses des années 1880. Séré de Rivières dépassé par le progrès technique. De quoi devenir positiviste, si les Huns n'arrivaient pas de l'Est.

Les Allemands essuient des tirs venus de soldats français qui battent en retraite. Le 31^e colonial peut-être. **Georges Dubut**, un Maubeugeois, raconte qu'un habitant, **Alfred Legrand**, a été délégué pour aller demander à un officier français que le feu cesse. Entre la violence des combats et le stress de l'avancée en territoire ennemi, la tension est forte.

Un soldat, **Louis Duhaut**, raconte son petit matin empli de violence et de douleurs : « *A peine en route, un bombardement terrible. [...] Arrivé près des forges de Recquignies, le bombardement redouble... C'est épouvantable ! Nous sommes à l'entrée du bois des Bons Pères. Le devoir est là. Il faut passer à travers ce rideau de feu, allons vivement... Tout à coup, je fais un grand saut, un obus éclate derrière moi : plaqué au mur avec violence, je retombe sur le sol tout étourdi.* » Louis Duhaut est blessé et se dirige tant bien que mal vers « l'ambulance », c'est-à-dire l'hôpital installé à la brasserie. Les **docteurs Delfosse et Barbry** enlèveront une bille de shrapnell qui lui a traversé le genou gauche.

Cela fait un moment que les soldats aux pantalons rouge garance reculent. Depuis la bataille des frontières. Ils ont donc déjà reculé de plus de cinquante kilomètres vers le Sud-ouest, dans la chaleur de cet été 1914.

Le six septembre, 95% de la population locale a déjà fui. Entre soixante et soixante-quinze civils semble-t-il sont restés et ont trouvé refuge dans les caves des maisons. Comme à Boussois, les Allemands les délogent violemment. Petit rapporte des coups de pied et de crosse. Ensuite, ils s'en servent comme boucliers humains pour progresser dans le village.

Le **général Palat**, dans l'un des nombreux volumes de sa somme « *La Grande Guerre sur le front occidental* », commente : « *Nos troupes évacuaient le centre de résistance de Recquignies, pour se retirer sur le bois des Bon-Pères. Derrière elles, les Allemands faisaient irruption dans Recquignies. Il n'y était resté que soixante-quinze habitants. Ils furent rassemblés par l'ennemi, qui les fit marcher devant lui à la poursuite de nos soldats, suivant sa pratique déshonorante. Deux furent tués ainsi et d'autres grièvement blessés.* ».

Toutes les sources rapportent cet exemple. Petit signale quelques morts ou blessés, sans citer de noms. A la fin de la journée, on compte treize morts, tombés sous les balles françaises ou à cause de la brutalité d'outre-Rhin.



Les Français ont battu en retraite vers Maubeuge. Les civils sont rassemblés manu militari à Boussois dans « *une prairie près de la Sambre* ».

Les Réchigniens voient arriver des habitants de Boussois, conduits de force par les Allemands. Ils s'étaient aussi protégés dans les caves, celles de l'usine des glaces de

Boussois. Deux hommes sont abattus lorsque les Allemands investissent l'usine : **Alfred Bassuyau**, un journalier à la glacerie Hulet. Agé de cinquante-huit ans, il habite rue des fossés et il est aussi conseiller municipal de Boussois. **Emile Reynaert** est un ouvrier des glaces de trente-neuf ans.

Il semble que l'obsession des Allemands soit de débusquer des militaires cachés parmi les civils. La terreur des francs-tireurs. Nous ne trouvons aucune trace dans les témoignages d'une vengeance sur les civils liée précisément à la mort d'un soldat allemand en particulier, même si cela est plausible. C'est un récit publié dans le bulletin municipal de la commune en 1985 qui en fait état. Il a l'avantage d'avoir pu recueillir des témoignages oraux, auprès de personnes qui n'avaient pas eu le loisir de l'écrire.

Alors la fouille des hommes est générale, précise, paranoïaque. Les Allemands cherchent des armes. Chaque papier qui laisse supposer une feuille de réquisition pour les travaux de défense de Maubeuge, une aide manuelle aux militaires enverra le civil au peloton d'exécution. Ils seront treize au total. Treize soldats en civil pour les occupants.

D'après toutes les sources connues, le lieu de la fusillade se situe en bord de Sambre. L'une d'elle précise entre la rivière et l'église de Boussois. Georges Dubut rapporte qu'ils sont conduits entre neuf et dix heures du matin au bord de la Sambre, en face de la petite colline formée par les résidus de la manufacture des glaces de Boussois.

Le peloton d'exécution

Combien d'hommes dans la composition de ce peloton d'exécution ? Une source donne douze, l'autre vingt-quatre. Dubut affirme de manière terrible que « *le peloton se plaça derrière eux et les abattit en leur tirant dans le dos* » Les témoins citent le cas d'un civil resté debout après la première salve. Douze tireurs et davantage de cibles humaines, cela expliquerait la nécessité de recourir à un deuxième tir. Cela ne tient pas avec vingt-quatre tireurs, dont la moitié un genou à terre. Toujours est-il que **Léopold Chartier** est resté debout. Deux autres hommes sont pour l'instant blessés. **Paul Gruniau** et **Georges Brasseur**. Ce dernier en aurait profité pour parler. Il dit « *Tas d'assassins ! Tas de bandits ! Tirez-moi donc !* ». Trois coups de feu résonnent côté allemand. Brasseur meurt. Paul Gruniau est semble-t-il achevé à coups de crosse.

Le monument mémoriel de Boussois insiste sur l'absence de jugement et donc sur le caractère arbitraire de l'exécution :

« LE 6 SEPTEMBRE 1914

LES TROUPES ALLEMANDES

ONT FUSILLÉ SANS JUGEMENT

EN PRÉSENCE DE LEURS FEMMES

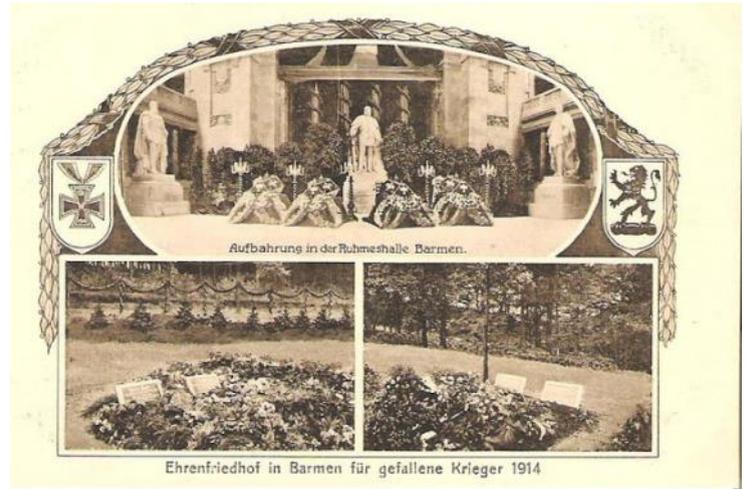
ENFANTS ET AMIS

SEIZE HONORABLES CIVILS DE BOUSSOIS-
REQUIGNIES »

Quelles sont les réactions de la foule de témoins présents ? Tous les témoins confirment que les autres civils assistent à cette exécution pour l'exemple. Par exemple, le général Palat écrit « *Ils les fusillèrent devant leurs compagnons* ». Pourtant aucune réaction n'est rapportée. L'effroi, la stupéfaction, l'horreur semblent donc évidentes. Qu'imaginer d'autre pour la mère de Paul Gruniau, dont le fils vient de mourir sous ses yeux. Dubut rapporte que la victime a eu le temps de lui remettre son portefeuille et de « *lui dire un dernier adieu* ».

L'instituteur Petit nous informe que les tireurs étaient des hommes du 57^e régiment d'infanterie de Barmen, basé près de Wuppertal en Rhénanie. C'est la ville natale de la danseuse Pina Bausch et de deux Friedrich féconds : Engels pour le communisme et Bayer pour l'aspirine.

Ces soldats font sans doute partie du 7^e corps d'armée de réserve qui fera tomber Maubeuge le 8 septembre après quinze jours de siège. Ces 25000 hommes, qui ont manqué aux Allemands sur l'Ourcq puis dans la bataille de la Marne, sont commandés par le général Johan Von Zwehl, sorti de sa retraite à soixante-trois ans.



Traduction : *Cérémonie mortuaire dans le temple de la renommée de la ville de Barmen. Cimetière d'honneur à Barmen pour les guerriers tombés en 1914*

La photographie sur la carte postale ci-contre montre comment les fusillés sont ensuite enterrés dans une fosse commune par quelques habitants, sur l'ordre d'un officier.



Il faudra attendre le mois d'octobre pour que les victimes soient enterrées dignement au cimetière de Recquignies, comme le montre la photographie ci-dessous.



Qui sont les 13 fusillés ?

D'abord des hommes, mais aussi des civils. Donc des victimes de guerre. Ensuite, à la fois des Sambriens (Six Réchigiens et trois Beuxéidiens) mais aussi quatre Belges. Preuve une nouvelle fois de la proximité géographique avec la Belgique. En effet, d'après le recensement de 1906, 45% des habitants de Recquignies sont nés en Belgique. 35% de Belges à Boussois, 23% à Marpent. A Recquignies, 327 habitants sont belges dans la seule grande rue ! Vingt sur cinquante riverains de la rue d'Ostergnies. 649 habitants belges sur 1436 habitants.

Les Belges représentent la plus importante vague d'immigrants en France. L'industrie a besoin de bras. Souvent, les patrons sont belges et se sont installés dans la Sambre pour contourner les mesures protectionnistes qui gênent les importations et la vente de leurs produits belges en France.

L'exode de civils belges réfugiés en France a été important aussi. Pour 1914, les historiens les estiment à trois cents cinquante mille. Ils seront deux millions en 1940.

Combien de fusillés ? Petit, l'instituteur, établit une liste sèche en 1920. Noms et prénoms. Georges Dubut, bourgeois de Maubeuge, est un peu plus disert. Age, profession, origine. Comme sur le monument aux morts de Recquignies, ils sont au nombre de treize. Néanmoins sur le monument de Boussois, ils sont quinze.

Nous rencontrons d'abord furtivement **Robert Wiuant**, âgé de quinze ans, **Gustave Thomez**, trente-huit ans, et **Victor Trifoux**, trente-cinq ans. Aucune autre précision n'est apportée.

Il y a ensuite **Constant Leruite**, un journalier belge de trente ans. Ici nous n'avons pas réussi à localiser son lieu de naissance annoncé : Courthin.

Joseph Ladrière est un maçon belge de quarante-sept ans. Il est né à Nivelles, au Nord de Charleroi et n'a pas eu le temps de connaître le général français homonyme de triste mémoire sur le Chemin des Dames.

Peu de choses également sur **Augustin Alexandre**, un journalier de trente ans, originaire de Lorraine. Travaillait-il aux glacières ?

Auguste Boudrut est aussi un travailleur journalier. A vingt-neuf ans, il est originaire d'Ohain, près de Fourmies. Nous lisons dans les sources qu'il réside à Boussois, tout comme **Georges Brasseur**, un cordonnier de trente-sept ans, né à Recquignies en 1876.

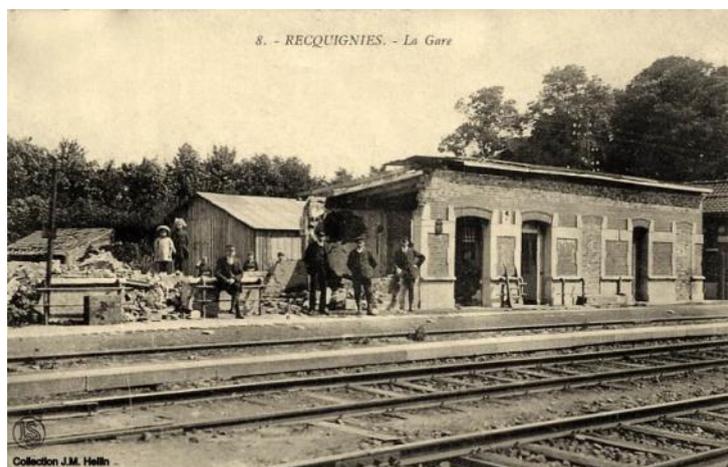
Aimé Dangre est un militaire belge à la retraite de quarante-neuf ans. Il a quitté Wasmes dans le borinage pour habiter au 112 de la grande rue. Hélène, son épouse, y tient une épicerie. On trouve Emile Dangre, un menuisier, qui habite au numéro 51 de la grande rue, vers la place Pasteur, d'après le recensement de 1906. Est-ce son frère ?

De même, **Ernest Legrand** loge en 1906 avec sa femme Marie chez sa belle-mère, Elise Charlot, au 77 de la grande rue. En 1914, sans doute a-t-il déménagé puisqu'à quarante-quatre ans il est déclaré cabaretier à Boussois.

Cependant, nous avons aussi trouvé en ligne qu'il « *avait reçu la médaille militaire à titre posthume avec attribution de la Croix de guerre avec étoile de bronze.* »



Ernest Legrand est en effet maître ouvrier et chef d'équipe au service de l'Exploitation du Chemin de fer du Nord à Jeumont. Il appartient à la 5^e section de chemins de fer de campagne. Le texte de sa citation précise « *très bon et très brave agent. A été fusillé par les Allemands, le 6 septembre 1914, au cours du siège de Maubeuge, Croix de guerre avec étoile de bronze. Fusillé sans jugement par les troupes allemandes.* ». C'est donc le seul qui corresponde au profil recherché par les troupes allemandes. Ce territorial, dont nous avons retrouvé le registre matricule, n'a pas eu de chance.



Un peu plus loin dans la grande rue, au numéro 107, nous croisons **Gustave Hannecart**. A quarante ans, il est ajusteur aux établissements Cattelain de Recquignies.

Léopold Chartier est arrivé à Recquignies pour des raisons professionnelles, puisque ce retraité des Chemins de fer du Nord âgé de cinquante-sept ans est né à Locquignol en 1857. C'est le doyen des treize victimes.

Ensuite, nous croisons ceux qui d'après un récit sont morts main dans la main, les frères Préau. Ils sont originaires de Gognies-Chaussée, un village belge frontalier au Nord de Maubeuge. Le recensement de 1906 nous apprend que **Camille et Oscar Préau** habitent à Recquignies, au 6 rue des mines. Ils vivent avec leurs sœurs Aglaé et Bertha et leur mère Ursule. Cette dernière est désignée « *dame de compagnie* » au domicile d'Arthur Flamant, un ouvrier des glaces de Boussois. Est-ce une famille recomposée ?

Enfin, à Rocq, rue d'Ostergnies, au numéro 1, nous trouvons en 1906 **Paul Gruniau**. Comme son père il est cultivateur. Est-ce la ferme en haut de la rue de barque ? En 1914, Paul meurt fusillé à vingt-neuf ans.

La moyenne d'âge est de trente-quatre ans. Les treize fusillés ont entre 15 et 57 ans. L'âge médian est de trente ans. Si on estime qu'il restait environ soixante-cinq personnes à Recquignies et autant à Boussois, cachées dans les caves, les treize fusillés représentent donc 10% des civils présents lors de l'invasion allemande. Ils n'étaient peut-être pas si nombreux que cela les otages potentiels.

Couleurs de l'incendie

L'autre volet des atrocités intervient alors. C'est celui sur lequel les détails varient le plus, à cause sans doute du délai entre l'évènement et la mise en récit après l'occupation. Les reconstructions mémorielles entraînent des distorsions. Petit nous dit que, pendant l'exécution, d'autres soldats auraient pillé puis incendié les maisons de Recquignies. Un autre témoin, le médecin militaire Delfosse, parle d'un général qui aurait donné l'ordre, à deux infirmiers français capturés d'aller brûler à Recquignies deux maisons qu'il désigne du doigt. Il menace de les fusiller s'ils refusent.

Georges Dubut parle de « *troupes [allemandes], lâchées comme des bêtes furieuses... vidant les caves et sortant les literies pour y dormir et cuver leur vin* ». Le même dit que les Réchigniens sont emmenés de force dans la région de Lobbes, mais réussissent à s'échapper quelques jours plus tard.

Plusieurs chiffres circulent aussi sur le nombre de maisons incendiées : 131, 147 ou 180 selon les témoins, sur un total de 326 maisons recensées en 1906. La moitié des maisons est donc partie en flammes, malgré les « *chiffons blancs accrochés aux fenêtres* » par les habitants qui « *espéraient protéger leurs demeures* », nous rapporte Dubut. Une histoire de paille et de pétrole, de contrainte et de destruction. L'autre moitié correspond sans aucun doute aux maisons qui n'étaient pas situées dans le centre : Dérumont, Rocq, entre autres. Une exception notable: le château Derbaix. Il est situé à l'écart et les Allemands ont bien compris qu'il leur servira d'hôtel.

La photographie ci-dessous a été prise après la guerre pour une série de cartes postales destinées à garder la mémoire des déprédations allemandes. On aperçoit la rue de l'église, c'est-à-dire l'actuelle rue du 6 septembre 1914. On devine quelques maisons détruites dont il ne reste que les murs.



Le médecin militaire Delfosse nous raconte ensuite l'arrestation de huit infirmiers vers 10h30. Arrêtés à la brasserie devenue « *ambulance* » c'est-à-dire hôpital de campagne, ils auraient été réquisitionnés pour transporter des blessés allemands. Concordance des témoignages : les soldats allemands débarquent baïonnette au canon et fouillent. Ici encore la paranoïa du faux blessé, du franc-tireur caché parmi les blessés.



Ensuite, les versions divergent selon les récits. D'un côté, on parle de simulacre d'exécution vers la gare, par des soldats saouls. De l'autre, on parle de boucliers humains pour se prémunir de tirs français vers la rue des mines. Les quatre infirmiers français auraient été blessés. Avant cela, un groupe de soldats les aurait obligés à mettre le feu aux maisons du maire, Emile Lebeau et du docteur Barbry de Recquignies, comme nous l'avons évoqué précédemment.

Ce qui est sûr c'est que les soixante-dix blessés entrés avant le 6 septembre sont transportés dans des conditions déplorables vers la Belgique. Delfosse parle de Beaumont et Dubut de Lobbes. Les Allemands espèrent-ils les mettre au travail ? Le docteur, nous dit le général Palat, sera roué de coups et même mis à nu par une patrouille allemande à son retour dans la commune.

André Marion, dans son livre de 1917 intitulé « *Histoire illustrée des violences et atrocités allemandes en France et en Belgique* », dresse un inventaire d'exactions commises ailleurs qu'à Recquignies et Boussois.

Pourquoi ce drame ?

Le général Palat reconstitue l'avancée du 7^e corps de réserve allemand. Ayant d'abord pris les forts à l'Est de Maubeuge, les Allemands constatent que Recquignies est devenu « *un centre de résistance* ». En clair, à l'ouest du village, seul un bois, celui des Bons Pères, les sépare de l'agglomération maubeugeoise. Cela explique sans doute les tirs nourris des Français qui défendent la ville avec le général Fournier.

Si nous lisons le livre de deux historiens, John Horne et Alan Kramer, c'est dans la tête des soldats allemands qu'il faut aller trouver la réponse. Inexpérimentés, stressés, fatigués, parfois alcoolisés, ces hommes sont persuadés que ce sont des francs-tireurs, des civils qui leur tirent dessus lorsqu'ils traversent les villes et les villages. En réalité, les balles qui atteignent des soldats allemands viennent du bois des Bons Pères.

Ce sont des soldats français, sans doute du 145^e régiment d'infanterie qui tirent pour défendre la route de Maubeuge. Un bulletin municipal de 1985 nous dit qu'ils sont accompagnés de marsouins, c'est-à-dire de troupes de l'infanterie de marine. Les troupes allemandes passent le long de la Sambre pour faire la jonction entre le fort de Bousois au Nord de la vallée et ceux de la Redoute et de Cerfontaine situés sur les hauteurs Sud de la Sambre.

Imaginez effectivement l'inquiétude d'un homme en armes qui traverse cette longue et grande rue, pas encore nommée « Rue du 6 septembre ». Sept cents mètres dans une ville fantôme désertée, à être exposés. Imaginez des tirs depuis les nombreuses fenêtres de ces maisons en brique. Imaginez que des soldats français les attendent en embuscade, au bout de cette rue, pour leur tirer dessus avec une mitrailleuse. En enfilade, comme des lapins. Dix minutes à découvert.

Ces soldats ont été nourris de récits sur les francs-tireurs français de la guerre de 1870. Ceux qui auraient achevé les blessés puis seraient retournés secrètement à la vie civile ensuite. Des soldats irréguliers, sournois, dangereux.

Aussi, le commandement allemand ne perçoit pas la nouvelle mobilité de cette guerre moderne : les avant-gardes françaises mobiles, puis les retraites belge, britannique et française. Alors qu'ils s'attendent à attaquer des positions fixes, les Allemands font face à un ennemi fuyant, à des unités qui freinent leur progression. Ne voyant et ne trouvant pas les tireurs, la troupe d'invasion détourne donc sa frustration sur les civils encore présents à Recquignies. Ils décident de faire des otages. Ils menacent de les fusiller si le franc-tireur ne se rend pas à eux. Treize croix blanches seront bientôt érigées dans le cimetière communal.

Recquignies n'est pas un cas isolé

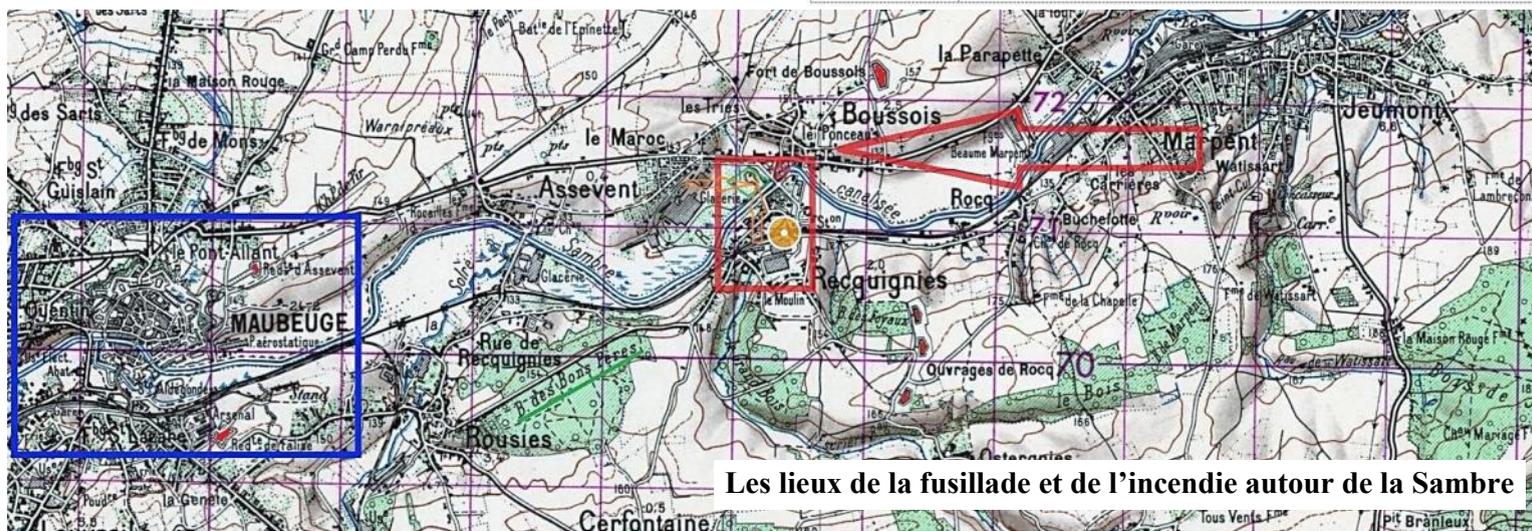
Les atrocités allemandes se déploient en Belgique dès leur entrée en août 1914 : bâtiments détruits, exécutions pour résistance supposée. Entre cinq et sept mille victimes en Belgique. 725 dans le Nord d'après Yves Le Maner. Dix mille civils sont même déportés en

Allemagne, principalement au camp d'Holzminden. Ces malheureux ne seront rapatriés qu'en février 1915. Surtout, ces exactions se poursuivent pendant l'occupation qui dure jusqu'en 1918, comme l'a étudié Philippe Nivet. Dans la plupart des localités les notables sont pris en otage. Ainsi, dès leur arrivée à Lille, les Allemands prennent dix-neuf otages. Le Maire, le Préfet, l'évêque, huit conseillers municipaux. Tous sont convoqués quotidiennement à la Kommandantur et doivent se rendre tous les six jours à la Citadelle.

Privations, rationnement, contributions forcées des communes, pillage industriel, réquisitions, travail forcé, sentiment d'avoir été oublié par la France, tel est le lot ordinaire et terrible des civils du Nord de la France pendant la Première Guerre mondiale. Ces populations laborieuses devront endurer la vie avec l'occupant. Obéissance, dissimulations, accommodement, rapprochement, échanges, collaboration, les attitudes seront variées. Rien de plus enviable peut-être que le quotidien des soldats au final.

A voir absolument : en mai 1920, les écoliers de Felleries rédigent à la demande de leur instituteur leurs souvenirs de la guerre et des drames qu'ils ont vécus.

| | |
|--|--|
| | L'invasion allemande d'août 1914 : 25000 hommes du 7 ^e CR |
| | Les forts et les redoutes qui n'ont pas protégé Maubeuge de l'invasion |
| | Les usines : glacières et forges. Des abris devenus des dommages de guerre |
| | L'épicentre des événements du 6 septembre 1914 |
| | Le rassemblement sous contrainte des civils par les Allemands |
| | La grande prairie où la population civile a été rassemblée |
| | Le lieu de l'exécution |
| | Recquignies, un village mis à sac et mis à feu |
| | Maubeuge, une ville défendue jusqu'au 8 septembre par le général Fournier |



Les lieux de la fusillade et de l'incendie autour de la Sambre

►►► Rendez-vous dans un prochain bulletin avec le récit « Lundi 11 novembre 1918 : les trente-cinq morts de la Grande Guerre ».

Demande de bourse et de logement pour les étudiants

Une procédure en ligne unique, ouverte jusqu'au 15 mai 2019, vous permet de demander une bourse d'étude et/ou un logement social étudiant pour la rentrée 2019/2020 auprès de votre académie actuelle, ainsi que des aides auprès de votre Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous). Il est indispensable de remplir la demande de DSE dans les délais, même si vous n'avez pas tous les éléments d'appréciation de votre situation (il n'est pas nécessaire d'attendre les résultats d'examens ou d'admission). Cette démarche est indépendante de Parcoursup et est à renouveler chaque année.

Avant de commencer la procédure, il est recommandé d'utiliser le simulateur de bourse sur critères sociaux. Des renseignements sur les ressources et le nombre d'enfants à charge des parents, le nombre de frères et sœurs dans l'enseignement supérieur et l'éloignement du lieu d'études sont demandés. Le montant annuel de la bourse est précisé par le simulateur selon le niveau d'échelon. Si le résultat de la simulation est positif, il est alors possible de constituer un dossier en ligne. Pour cela, il faut être notamment en possession de l'avis fiscal 2018 sur les revenus 2017 du foyer et de vos vœux d'études dans les académies de votre choix (4 vœux au maximum dans des académies différentes).

- ◆ **La demande** : vous saisissez votre demande de DSE sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> jusqu'au 15 mai 2019. Pour que votre dossier soit validé, il vous faut impérativement aller jusqu'au dernier écran. En cas de déconnexion imprévue, il vous faudra reprendre l'ensemble de la saisie depuis le début. À la fin de la saisie, un courriel de confirmation est envoyé.
- ◆ **La réponse** : vous recevez le DSE à votre adresse électronique en pièce jointe sous 48 heures. Vérifiez les informations.
- ◆ **La validation** : si votre dossier est complet, vous n'avez plus de démarches à effectuer. S'il manque des informations ou des pièces justificatives, il vous sera demandé d'imprimer votre dossier, de le compléter et de le modifier de façon manuscrite si nécessaire et de le retourner sous 8 jours avec les pièces demandées par voie postale (en vérifiant l'adresse d'envoi indiquée sur la notice annexée à votre dossier).
- ◆ **La notification** : vous recevez une réponse de principe du Crous dans les 30 jours (pour les élèves actuellement en terminale, le Crous dont ils dépendent est celui de l'académie où se trouve leur lycée). Envoyée avant la confirmation de votre inscription en établissement, la notification est toujours conditionnelle. Elle doit être présentée au service scolarité de votre établissement au moment de l'inscription. Elle peut également vous être utile pour être exonéré du paiement des droits d'inscription universitaires et de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).
- ◆ **La confirmation** : entre juin et octobre 2019, votre futur établissement d'enseignement supérieur confirme au Crous votre inscription.

Service National Universel (SNU)

Les départements des Ardennes, du Cher, de la Creuse, de l'Eure, de la Loire Atlantique, du Morbihan, **du Nord**, du Puy-de-Dôme, des Hautes Pyrénées, de la Haute-Saône, du Vaucluse, du Val d'Oise et de la Guyane proposent à 200 volontaires de chaque département de participer au SNU. Les jeunes qui peuvent s'inscrire à partir du site <http://www.jeunes.gouv.fr> ont jusqu'au 04 avril 2019 pour le faire.

Le Service national universel (SNU) s'adresse, après la classe de 3^{ème} aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans. Il comporte obligatoirement une phase de cohésion, en hébergement collectif et hors de son département de résidence de deux semaines et une mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une collectivité, d'une structure publique ou d'un corps en uniforme, de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum. Dès cette année, 13 départements proposent aux jeunes qui le souhaitent de vivre cette expérience.

4 objectifs pour être acteur de sa citoyenneté : transmettre un socle républicain, renforcer la cohésion nationale, développer une culture de l'engagement et accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

- ◆ **La Phase de cohésion** : le SNU offre à chaque jeune l'occasion de découvrir un autre territoire. C'est également une opportunité de vie collective pour lui permettre de créer des liens nouveaux, d'apprendre la vie en communauté, de développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.
- ◆ **La Mission d'intérêt général** : dès le séjour de cohésion, les missions sont présentées et préparées dans le module « Découverte de l'engagement » et dans le cadre de la vie quotidienne des maisonnées, au sein desquelles les jeunes peuvent élaborer un projet collectif. Cette préparation peut également s'appuyer sur des forums, organisés pendant le séjour de cohésion, ainsi que sur l'intervention de jeunes bénévoles et volontaires.
- ◆ **L'Engagement** : à l'issue de sa mission d'intérêt général, chaque volontaire peut s'engager et participer à la création d'une société fraternelle et d'entraide.

Pour plus d'informations, consulter le site <http://www.jeunes.gouv.fr> et si vous souhaitez vous porter volontaire alors envoyer un mail à pref-candidature-snu@nord.gouv.fr.

Accueil dans les agences de la C.P.A.M. du Hainaut

La C.P.A.M. du Hainaut vous accueille du lundi au vendredi dans ses 12 agences réparties sur la circonscription du Hainaut. En fonction de vos besoins, vous

pouvez effectuer vos démarches rapides dans les espaces libre-service : imprimer une attestation de droits, télécharger un relevé d'indemnités journalières, déclarer une carte vitale perdue, volée ou défectueuse, déclarer la naissance d'un nouveau-né, commander une Carte Européenne d'Assurance Maladie, ouvrir un DMP.

Grâce à votre compte Ameli, vous pouvez échanger avec votre Caisse ou demander un rendez-vous en agence. **Avant de vous déplacer dans l'une des agences, pensez à vérifier les horaires d'ouverture** sur <https://www.ameli.fr> :

- ◆ Agence de Maubeuge, 24 rue de la Croix : de 13h00 à 17h00 le lundi après-midi, de 08h00 à 17h00 du mardi au vendredi.
- ◆ Agence de Jeumont, centre G. Pompidou - Boulevard de Lessines : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 le mardi, jeudi et vendredi.

Pour vos courriers, une seule adresse : 63, rue du Rempart CS 60499, 59321 Valenciennes Cedex

Le timbre fiscal électronique

Le timbre fiscal électronique est désormais disponible pour toutes vos démarches : passeport, renouvellement pour perte ou vol de carte nationale d'identité ou de permis de conduire, permis bateau, délivrance d'un titre de séjour, attestation d'accueil, visa long séjour valant titre de séjour et naturalisation.

Depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur, achetez en quelques clics sur <https://timbres.impots.gouv.fr> votre timbre fiscal électronique sans avoir à vous déplacer. À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement, selon votre choix, votre timbre électronique, par courriel ou par SMS. Vous pouvez également acheter un timbre fiscal électronique auprès du réseau des buralistes agréés.

Vous avez acquis un timbre électronique et vous n'en avez plus l'utilité ? Vous pouvez en demander le remboursement sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr> dans la rubrique « Demander le remboursement d'un timbre électronique », pendant un an à compter de l'achat. Si le timbre a été acheté sur Internet, votre compte bancaire sera crédité sous quelques jours. S'il a été acheté chez un buraliste agréé, vous devrez remplir le formulaire en ligne et votre demande sera automatiquement transmise au service compétent qui examinera le dossier.

Pour effectuer, le plus facilement possible, vos démarches en ligne relatives à une demande de passeport ou le renouvellement pour perte ou vol de permis de conduire et de carte nationale d'identité, allez sur le site <https://ants.gouv.fr> et connectez-vous simplement avec France-Connect !

Allocation d'aide au retour à l'emploi

L'allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE) est un revenu de remplacement versé par Pôle emploi. Les conditions d'attribution de cette allocation varient selon que vous avez été un salarié du privé ou un agent public et que vous avez moins ou plus de 53 ans.

Vous devez notamment

- ◆ être privé involontairement d'emploi,
- ◆ être inscrit à Pôle emploi,
- ◆ justifier d'une période minimale de travail,
- ◆ ne pas avoir atteint l'âge minimum légal de départ à la retraite, ni remplir les conditions de trimestres ou d'âge ouvrant droit à la retraite à taux plein,
- ◆ être physiquement apte à l'exercice d'un emploi,
- ◆ résider en France.

Le montant brut journalier de l'ARE comprend une partie fixe égale à 11,92€ et d'une partie variable, égale à 40,4% du salaire journalier de référence (SJR). Cette somme ne peut pas être inférieure à 57% et supérieure à 75% du salaire journalier de référence.

La durée de versement de l'ARE dépend de votre durée d'affiliation lors des 28 derniers mois.

Comment bien remplir sa déclaration trimestrielle de ressources ?

Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA) ou de la Prime d'activité, votre Caisse d'allocations familiales (CAF) a besoin de connaître vos revenus au cours du dernier trimestre afin de pouvoir calculer vos droits. Pour cela, vous devez déclarer vos ressources en ligne sur le site de la CAF.

Attention, les montants à déclarer pour le mois de janvier 2019 et pour les mois suivants doivent correspondre aux revenus avant prélèvement à la source (net à payer avant impôt sur le revenu).

Par ailleurs, la CAF rappelle que la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat est exclue des ressources prises en compte pour le calcul de la prime d'activité. Par contre, les heures supplémentaires défiscalisées sont à déclarer.



Théâtre Patoisant Saison 2019

Cette année encore, la salle des fêtes a de nouveau fait salle comble (près de 750 spectateurs) les 22, 23 et 24 février 2019 pour les premières représentations de la nouvelle saison théâtrale de l'Harmonie de Recquignies. « *Que' drôle d'escole* », comédie en trois actes de Christian Derycke, a été adaptée et traduite en patois local par Bernard Etévé, assisté par Régine Detourbe (mise en scène), Marie-Paule Gobert (accessoires), Yves Gobert, Jean-Pierre Busin et l'équipe des monteurs (décor).

C'n'est nin facile d'fai mingie un beaudet qui n'a nin faim ! Surtout quand i y a des pinsionnaires comme Chloé Pichon qui n'pignent qu'à perturber les cours in rindant maboules les enseignants ! Les deux nouviaux arrivants, l'prof dé maths eyet l'surveillant, n'vont nin améliorer l'situation... !

Bref ! On souhaite nin à vos éfants ou ptits éfants d'iète inscrits dins l'établissemint qu'vos d'allez découvrie ! Quand vos avez vu tout c'qui s'passe, vous dirz « Que' drôle d'escole »

Les comédiens de cette nouvelle saison sont Alexandra Cabotse, Céline Vandeboren, Maryse Mayau, Bernard Etévé, Corinne Vaerman, Ludivine Carion, Patrice Zanatta, Geoffrey Delfosse, Sylvain Tillier et Mickaël Thioly.

Si vous n'avez pas pu assister aux premières représentations alors rendez-vous aux dates et lieux suivants :

- ♦ **Samedi 06 avril 2019 à 20h00 au nouvel auditorium (dans l'enceinte de la Mairie) de Marpent** : réservation en Mairie au 03.27.39.63.41
- ♦ **Samedi 04 mai 2019 à 20h00 à la salle des fêtes de Ferrière-la-Grande (derrière la place Gambetta)** : réservation en Mairie au 03.27.53.17.40 (demander le service « culture et fêtes »)
- ♦ **Dimanche 12 mai 2019 à 15h30 au théâtre Sébastopol de Lille** : réservation au 03.20.54.44.50 ou sur le site Internet du théâtre (<http://www.theatre-sebastopol.fr>).
- ♦ **Mercredi 29 mai 2019 à 20h30 à la salle des fêtes de Fesmy-le-Sart (grand'place)** sans réservation

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de la troupe en consultant leur page officielle Facebook « Troupe Théâtrale Patoisante de l'Harmonie de Recquignies ».



Restos du cœur

La campagne d'hiver s'est achevée par la distribution du lundi 11 mars 2019. Ce sont 81 familles qui ont bénéficié de ces compléments de nourriture. Nous remercions l'équipe des bénévoles (les deux Annie, Marie, Joëlle, Marie-Paule, Bernard, Léon, Paul, Michel et Denis) qui ont assuré la préparation et la distribution, ainsi que le service technique pour l'acheminement des denrées alimentaires.

Merci aux donateurs qui ont pensé aux Restos lors de la collecte nationale des 8 et 9 mars 2019.



Club des Aînés

Si vous vous ennuyez et ne savez pas quoi faire de votre après-midi, venez rejoindre le club des Aînés chaque mercredi au restaurant scolaire afin de passer un bon moment autour de divers jeux de sociétés, de discussions, d'un café et de petites douceurs.

Vous ne verrez pas le temps passer et, surtout, vous ne le regretterez pas !



Communiqué du C.E.I. (Centre Echanges Internationaux)

Nous sommes une association loi 1901 recherchant des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous ! Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Christine Semin (06.15.04.23.83, krys.semin@orange.fr) ou vous adresser à Vanessa Simon du bureau coordinateur CEI Saint-Malo (02.99.20.06.14, vanessa@cei4vents.com).

Anor
MÉMOIRE VERRIÈRE
6 & 7 avril 2019
GLACES DE BOUSSOIS
PORTES OUVERTES

- Exposition
- Visites
- Promenade
- Concert

Renseignements en Mairie ou sur www.anor.fr

Anor **MÉMOIRE VERRIÈRE**

« Mes jolies colonies de vacances. Merci Papa, Merci Maman ».

- Vous avez été acteur ou un membre de votre famille.
- Vous voulez découvrir les « anciennes colonies des Glaces de Boussois »

La Municipalité d'Anor, avec la participation de l'Association « Mémoire Verrière de Boussois », et du Syndicat d'Initiative d'Anor, vous invite aux **Portes ouvertes** organisées les :

Samedi 6 et dimanche 7 avril 2019
de 14h00 à 18h00
 au Gîte de Séjour Municipal
 Espace François Mitterrand – Rue Pasteur

Samedi 6 avril 2019

- 14h30 : Vernissage de l'exposition de la « Mémoire Verrière »,
- 15h et 16h : Visites guidées, portes ouvertes,
- 17h : Concert avec « la Banda » de Génération Acoustique.

Dimanche 7 avril 2019

- 14h : Visites guidées, portes ouvertes,
- 15h : Mini-randonnée du « temps des colons »,
- 16h et 17h : Visites guidées, portes ouvertes,
- 17h30 : Moment convivial offert par la Municipalité d'Anor.

Renseignements en Mairie d'Anor au 03 27 59 51 11 ou sur www.anor.fr, rubrique « Agenda »

Mi-saison au P.P.C.R.

Depuis mi-janvier, la seconde phase du championnat a repris. Notre régionale 4 se retrouve dans une poule hors avesnois et rencontre des équipes difficiles. Elle se classe en milieu de tableau pour le moment et tout sera fait pour se maintenir dans la division. La première départementale 2 est troisième de sa poule. La montée en départementale 1 sera difficile mais les joueurs sont toujours aussi motivés. La seconde départementale 2 monte de la division inférieure et a beaucoup de mal à concrétiser des victoires, elle se trouve dans le peloton de queue. Quant à la départementale 3, constituée principalement de nouveaux joueurs, elle « se fait les bras » en championnat, ce qui n'est pas chose évidente.

Nouveau président, nouvelles idées, un tournoi « Ultimate » a eu lieu en début d'année, il s'agissait de jouer en double sur 4 tables regroupées. Cette manifestation a plu à l'ensemble des participants et sera réorganisée une prochaine fois.

Toutes les activités sont sur le blog du club <http://ppcr.over-blog.com> et sur la page Facebook « club Ppcr ».

Sportivement vôtre, le comité du P.P.C.R.





L'Harmonie de Recquignies
vous invite
à son Concert de Printemps
Le samedi 30 mars 2019



à 18 h 00
Salle des Fêtes
Place de Nice
à RECQUIGNIES



Vous pourrez écouter et apprécier

- ♫ L'Harmonie de Recquignies
à la baguette André PHILIPPE
 - ♫ L'école de danse pour une démonstration
préparée par Michel PICAUVET
 - ♫ La Chorale Mélimélodies
dirigée par Jean Pierre LAMY
 - ♫ Le JCW Band de Bougnies
- sous la direction de Jean Claude Wastiaux

Entrée Gratuite

Petite restauration sur place

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé



FPNM



Samedi 13 avril 2019

SOIREE DANSANTE

A partir de 19h

Salle des fêtes de Recquignies



Tous style de musique !

Prix Entrée : 3 euros
Gratuit pour les



SOUS RÉSERVATION !!!

Paie ment à la réservation !

CONTACTER :

Jennifer : 06.50.38.61.68

Ou

Tiphanie : 06.29.05.20.87

PETITE RESTAURATION
(SANDWICH, CROQUE-MONSIEUR, CHIPS, ...)
BUVETTE

DIMANCHE 21 AVRIL 2019

Dans le Parc de la Mairie

Inscriptions dès 10h00 sur place

Ouverture de la chasse à 11h00 précises



Le parc sera divisé en trois parties

- Une pour les petits de 1 à 2 ans
- Une autre pour les 3 à 6 ans
- Et la dernière pour les grands jusque 11 ans

Prix : 2€ par inscription



Venez nombreux, avec famille et amis, tout le monde sera accepté !

Beaucoup d'œufs à ramasser ce jour-là !



F.P.N.M.

L'A.P.E PAUL LANGEVIN

Organise son 4^{ème} lavage auto extérieur

LE 1^{ER} MAI 2019

Venez laver votre voiture pour nos enfants !

Aucun tarif - Donnez ce que vous voulez !

Vente de Muguet sur place !



Café offert



De 9h00
À 14h00

Place de
Nice
à Recquignies

Nuit de la lecture

La Médiathèque de Recquignies a participé à la troisième édition nationale de la nuit de la lecture le samedi 19 janvier 2019, avec une soirée autour des mots et des livres.

Les participants ont pu participer à des ateliers créatifs tels que la réalisation d'un livre portrait, de « bookface » (seul ou accompagné, chacun pouvait se prendre en photo avec un livre à la main, en donnant l'illusion que son corps complète l'image de couverture) ou de marque-page maison. Parmi les autres ateliers proposés, on pouvait trouver des ateliers librairie, des dédicaces d'auteurs, des écoutes de textes et de musiques de nuit, du karaoké, des séances de maquillage sur le thème de la nuit, des lectures contées, etc.

La soirée s'est terminée par la prestation de Svetlana Audin, conteuse, et du spectacle des sœurs Vandekaestecker, duo de chanteuses a capella.

Il faut rappeler que la Nuit de la Lecture est un événement national et que dans ce cadre, toutes les animations proposées étaient gratuites. Une soupe, un café, des galettes étaient proposés à la vente par les Ateliers Créations. Les bénéfices de cette opération permettront de financer l'organisation d'activités pour les enfants.



Le Certif

En face de votre institutrice, avis aux amateurs de pourcentages et de règles grammaticales ardues ! **Le samedi 18 mai 2019, à 15h00 à la médiathèque, la commission culturelle et la médiathèque vous proposent de passer « le certificat d'études primaire »**. Les épreuves comprennent, une dictée accompagnée de questions, des problèmes, du calcul mental, de l'histoire-géographie, et de sciences.

L'occasion de retrouver le parfum de l'école communale !

Diplôme à la fin des épreuves.
Collation et Boissons à la récréation.

Venez consulter la presse !

Pour se tenir informé ou pour aiguïser son esprit critique, la Médiathèque met à votre disposition une sélection diversifiée de journaux et revues que vous pouvez lire sur place ou emprunter.

Pour rappel, afin de pouvoir emprunter des revues, il faut s'acquitter d'une cotisation annuelle qui s'élève à 5€ pour les Réchigniennes et les Réchigniens. Cela vous permettra d'emprunter deux revues (hors numéro en cours) pendant deux semaines !

Alors n'hésitez plus, venez consulter la presse à la Médiathèque !

Bruno Djarane

Dimanche 03 février, Bruno Djarane, le chanteur trompettiste, est venu, avec son orchestre, se produire sur la scène de la salle des fêtes, devant un public venu nombreux pour l'occasion. Pour cette quatrième édition du Café-Théâtre, la ville de Recquignies a réussi à inviter un artiste de talents et dont la renommée n'est plus à faire. En effet, Bruno Djarane, avec son agenda à faire pâlir, se produit partout en Europe ainsi que lors de nombreuses croisières.





GALA - SAMEDI 20 AVRIL 2019 - 20H00
SALLE DES FÊTES - REQUIGNIES

TARIFS : ADHÉRENTS > 3€ / NON ADHÉRENTS > 6€

+ Artistes
Secteur 7

INFOS & RESERVATIONS
 : MÉDIATHÈQUE DE
 REQUIGNIES
 03 27 39 63 88



Gala de Street Dance

En coopération avec les associations « Secteur 7 » et « Madisonn Show », la ville de Recquignies propose la mise en place d'un atelier de danses urbaines (Street Dance) pendant les vacances de printemps du 15 au 19 avril 2019, tous les après-midi.

Attention, le nombre de places aux ateliers est limité à 15 adolescents (tarif : 6€ adhérents / 8€ non adhérents).

Le street-danse n'est pas un terme désignant une danse en particulier mais plusieurs, et est originaire des Etats-Unis. C'est une fusion de styles de danses très complexes, précis et très exigeants sur le plan physique.

A travers une approche pédagogique axée sur le ressenti du corps, les ateliers proposeront d'initier à l'exploration des différentes techniques liées à la danse urbaine. Ceci afin de faire découvrir aux élèves débutants mais aussi à des élèves plus confirmés à l'expression corporelle certaines clés du mouvement.

Attitudes, placements, énergie, les élèves seront ainsi amenés à prendre conscience de leur corps et à se découvrir petit à petit, au travers de vagues, isolations, contractions, musicalité et expressivité.

A l'issue des heures de formation et de travail en groupes, venez assister au gala de danses urbaines le samedi 20 avril 2019 à la salle des fêtes.

Informations et réservations à la médiathèque ou au 03.27.39.63.88.

Gala de Street Dance

Samedi 20 avril 2019 à 20h00 à la salle des fêtes

Droit d'entrée : 3€ adhérents / 6€ non adhérents

Gratuit pour les moins de 5 ans révolus

Ateliers du mercredi à la Médiathèque

Des ateliers sont organisés chaque mercredi du mois : atelier « Dessin d'art » à partir de 14h30 (7 à 12 ans) le premier mercredi, atelier « Bébés lecteurs » à partir de 15h30 (0 à 3 ans) le deuxième, atelier « Conte » à partir de 15h30 (avec Jean-Jacques pour les 7 à 11 ans, avec Svetlana pour les 4 à 6 ans) le troisième et le quatrième atelier « Jouez avec moi » (Jeux anciens et éducatifs).

Gratuit pour les adhérents, 3€ pour les non adhérents. La priorité sera donnée aux adhérents

Dep'Art, le nouveau pass culture du Nord

Le nouveau pass culturel Dep'Art créé par le Département du Nord vous donne instantanément accès à une programmation complète, qui vous mènera aux quatre coins de notre beau département. Toutes les formules vous offrent un accès illimité (collections permanentes et expositions temporaires), pendant un an, dans 6 destinations culturelles incontournables du Nord : le Forum antique de Bavay, le musée de Flandre (Cassel), le musée Matisse (Le Cateau-Cambrésis), la Maison natale Charles de Gaulle (Lille), le MusVerre (Sars-Poteries) et le Forum départemental des Sciences (Villeneuve d'Ascq).

Dep'Art est disponible à l'accueil de chacun de ces sites et valable un an à compter de sa date d'achat. Il est délivré gratuitement aux Nordistes que le Département accompagne (personnes en situation de handicap, allocataires du RSA notamment, sur présentation d'un justificatif). La gratuité a également été étendue aux jeunes de moins de 26 ans.

Alors, vous venez quand ?

Erratum sur les tarifs des spectacles et billetteries à la Médiathèque

Une erreur s'est glissée dans le bulletin municipal de janvier 2019 concernant l'article sur les tarifs des spectacles et billetteries à la Médiathèque. Les tarifs des spectacles sont gratuits pour les moins de 5 ans révolus, puis se déclinent en :

TARIF A : 8€ adhérents / 11€ non adhérents

TARIF B : 6€ adhérents / 8€ non adhérents

TARIF C : 3€ adhérents / 6€ non adhérents

**Voyage des Aînés**

Pour la quatrième année consécutive, la municipalité de Recquignies et le C.C.A..S. organise un voyage pour les aînés de notre commune. La destination sera cette année Guines, le village historique St Joseph le samedi 15 juin 2019 (ramassage prévu à Rocq vers 06h30 et à Recquignies vers 06h45, retour prévu vers 21h00).

La seule condition pour vous inscrire est d'habiter Recquignies et d'être âgé de 60 ans ou plus. Si vous êtes dans ce cas alors remplissez le coupon ci-dessous et déposez-le en Mairie avant le vendredi 19 avril 2019.

A noter que :

- ♦ Si l'un des conjoints ou compagnons a 60 ans et l'autre non, les deux peuvent participer (personnes vivant sous le même toit).
- ♦ Le voyage est payant pour les personnes extérieures (tarif tout compris de 50€). Sont considérés comme extérieurs les compagnons d'administrés de Recquignies qui n'habitent pas sur le territoire de la commune.
- ♦ S'il y a besoin de compléter le bus (en fonction des places disponibles et de la priorité donnée aux aînés) alors il sera autorisé amis et familles de Recquignies et de l'extérieur (tarif tout compris de 50€) et enfants (tarif tout compris de 37€).

L'écomusée St Joseph vous propose de visiter la reconstitution d'un village des années 1900/1930/1950. La visite est libre et vous prendra de 2 à 3 heures, voire une demi-journée pour les passionnés. De l'école à la forge, des moulins à la boulangerie ou encore de la scierie à l'estaminet, rien n'y manque. Un agréable moment en toute quiétude. Rendez-vous sera donné aux alentours de 12h30 à la salle Guinguette pour un déjeuner dansant où les musiques variées et adaptées à chaque public permettront de passer un bon moment.



SUR VOTRE EXEMPLAIRE PAPIER, VOUS TROUVEREZ A CETTE PLACE LE COUPON D'INSCRIPTION AU VOYAGE DES AINES DU SAMEDI 15 JUIN 2019



LE PETIT RECHIGNIEN

Toutes les informations à retenir

Vie Municipale

Du 02 avril au 14 mai, Inscription A.L.S.H. juillet et août, Service Accueil de la Mairie (aux horaires d'ouverture).

Le 04 avril, Réunion publique pour le camp d'été municipal (Calella en Espagne) à 18h00, Mairie.

Du 08 au 12 avril, ALSH des vacances de printemps de 09h00 à 17h00, Restaurant Scolaire.

Le 19 avril, Date limite de dépôt du coupon d'inscription au voyage des Aînés (cf. article en page 19).

Le 26 avril, Remise des Diplômes d'Honneur du Travail à 18h00, Mairie.

Le 02 et 07 mai, Inscriptions à l'école maternelle de Rocq de 16h30 à 17h00.

Le 08 mai, Cérémonie commémorative aux monuments aux morts de Rocq (11h00) et de Recquignies (11h30).

Le 20 mai, Inscriptions à l'école maternelle Paul Langevin à partir de 16h30.

Le 31 mai, Fermeture de l'Agence Postale.

Vie Associative

Les 06 et 07 avril; Portes-ouvertes des Mémoires Verrière de Bousois à Anor.

Le 13 avril, Soirée dansante de l'APE Paul Langevin à partir de 19h00, Salle des fêtes.

Le 21 avril, Chasse aux œufs des Ateliers Créations à 11h00 (inscriptions dès 10h00), Parc de la Mairie.

Le 1er mai, Lavage auto par l'A.P.E. Paul Langevin de 09h00 à 14h00, Place de Nice.

Le 11 mai, Brocante du B.F.C.R. de 06h00 à 16h00, Rue du 06 septembre 1914 et Place de Nice.

Vignettes Stibus

Les 04, 05 et 08 avril, et les 03, 06 et 07 mai, Distribution de 09h00 à 11h45, Mairie (présenter impérativement les justificatifs demandés).

Vie Culturelle

Le 03 avril, Atelier dessin, Médiathèque

Le 10 avril, Atelier « Bébé lecteur », Médiathèque.

Du 08 au 12 avril, Ateliers de Street Art, Médiathèque.

Du 15 au 19 avril, Ateliers de Street Dance, Médiathèque.

Le 17 avril et 15 mai, Mercredi du conte, Médiathèque.

Le 20 avril, Gala de Street Dance à 20h00, Salle des fêtes.

Le 18 mai, « Le Certif » à 15h00, Médiathèque.

Le 24 avril et 22 mai, Atelier « Jouez avec moi » (Jeux anciens et éducatifs), Médiathèque (Gratuit).

Cabinets infirmiers libéraux sur le secteur

Cabinet de Mme Marlier (06.21.66.23.52), de Mme Dupont (03.27.67.04.39) et de Mme Guerriero (06.70.12.68.19).

Cabinet de Mme Homerin (03.27.66.70.18).

Cabinet de Mme Marechal (03.27.68.98.52), Mme Bazzo (06.74.17.67.13) et de M. Legrand (06.51.18.71.91).

Cabinet de Mme Daime (06.21.26.50.33) et de Mme Villette (06.10.54.75.73).

Cabinet de Mme Lobry (03.27.68.90.50) et de M. Gentille (03.27.68.90.50).

Cabinet de Mme Gillard (03.27.65.89.50).

Cabinet de M. Semaille (06.76.50.33.11).

Cabinet de Mme Dumser-Bila (06.95.99.07.55).



Le site Internet communal a un rôle prépondérant à jouer (les sites des mairies arrivent en troisième position des sites publics les plus visités) en permettant de valoriser la commune et ses actions mais également en simplifiant la relation des usagers avec l'administration. Flasher ce QR Code pour retrouver toute l'actualité et toute information utile sur la commune de Recquignies.

Retrouver nous sur www.mairie-recquignies.fr